

Carte scolaire : ça chauffe dans les écoles

« CP à 12 en REP+ » : oui mais il faut donner les moyens aux écoles !

Le ministre décide... mais sans aucun moyen supplémentaire. Conséquences : à 3 semaines de la fin de l'année scolaire, l'IA-DASEN doit mettre en place sur injonction ministérielle et suite aux promesses électorales les « CP à effectif réduit » dès septembre 2017 dans les écoles élémentaires REP+ de Meurthe et Moselle, sans aucune création de postes supplémentaires.

Pour y parvenir, le DASEN n'a pas d'autre choix que de prélever 6 postes sur les moyens budgétaires départementaux. Concrètement, cela signifie que les 6 postes créés en REP+ se feront au détriment de 6 ouvertures de classes.

Rappelons que la dotation ministérielle attribuée au département pour cette rentrée n'était que de plus 2 postes. 6 postes en REP+ dès la rentrée 2017, cela représente 3 fois notre dotation départementale !

Le Snuipp est favorable à une baisse des effectifs par classe partout, dans toutes les écoles, avec certes une prise en compte de la spécificité de l'éducation prioritaire. Cette politique ne peut cependant se faire à moyens constants et dans la précipitation.

Le CTSD du 28 juin étudiera les mesures d'ajustement de carte scolaire en prenant en compte les ouvertures nécessaires pour les CP à 12 en REP+, tout en ouvrant ou fermant certaines classes. (voir ci-dessous).

Dans les documents préparatoires reçus par les organisations syndicales représentées en CTSD, apparaissent les mesures suivantes :

Ouvertures maternelle		Moyenne avant mesure	Moyenne après mesure	Décision prise en CTSD	Cout budgétaire
St Nicolas de Port	Paulette Castel	27.4	22.83		
Nancy	Tiercelins	25.5	20.4		
Ouverture élémentaire					
Frouard	Piecuch	26.6	22.17		
Fermetures maternelle					
St Nicolas de Port	Marvingt	24.8	31		
Nancy	St Georges	23.25	31		
Nancy	Boudonville	22.2	27.75		
Vandoeuvre	Brossolette	24.63	28.14		
Fermetures élémentaire					
Arracourt	primaire	16.67	25		
Avril	primaire	22.67	27.20		
Lunéville	René Haby	21.86	25.5		
Lunéville	Quai de Strasbourg	20.83	25.00		
Moncel les	primaire	17.50	23.33		

Lunéville					
Ecrouves	Mathy	19.00	22.80		
Villey st etienne	Pierson	18.00	24.00		
Frolois	St Exupéry	19.75	26.33		

Apparaissent également des mesures de brigade :

Ouverture conditionnelle		implantation	Décision prise en CTSD	Cout budgétaire
BAAZ	Longwy 1	Mont Saint Martin Ferry		
BAAZ	Nancy 2	Laxou Pergaud		
BAAZ	Vandoeuvre	Vandoeuvre Charmois		
BAAZ	Villers les Nancy	Roville devant Bayon		

Postes spécifiques

			Cout budgétaire
Poste G	Maxéville	Rattaché à l'école ST Exupéry	0
Poste Motiv'Action	Lunéville		
Classe passerelle	Nancy Charles 3		
Défléchage poste alld	Cosnes et Romains		0
Transformation poste classique en poste anglais	Nancy Jaurès		0
Transformation poste classique en poste allemand	Lay ST Christophe		0

Modification RPID

Elèves de Sponville fréquenteront le RPIC de Chambley Bussières
Transfert de la classe unique d'Amance à l'école d'Agincourt

Postes supplémentaires en REP+

CP dédoublés en REP+		Poste budgétaire nécessaire	Décision prise en CTSD	Cout budgétaire
Laxou	Schweitzer	1		1
Nancy	Buffon	1		1
Maxéville	Jules Romains	0.5		0.5
Nancy	La Fontaine	1		1
Nancy	Moselly	2		2
Maxéville	St Exupéry	0.5		0.5

Nos questionnements :

- Des écoles en situation d'ouverture conditionnelle en février n'apparaissent plus dans ces documents (exemple : L'école de Briey Pergaud).

- De nombreuses écoles ne sont pas dans le projet d'ouverture alors que les effectifs explosent et qu'elles dépassent les seuils utilisés dans le département ? (cf notre enquête carte scolaire).
- Nous exigeons toujours la transparence sur les prévisions d'effectifs de toutes les écoles du département.

Toutes ces questions seront posées par les élus du SNUipp-FSU54 lors de ce CTSD.

Nous invitons les collègues à se mobiliser massivement mardi 27 juin, veille de CTSD. Un préavis de grève a été déposé en ce sens par le SNUipp dans un cadre national.

Des rassemblements sont d'ores et déjà prévus dans certaines circonscriptions (Longwy et Lunéville : voir horaires sur notre site) et devant l'inspection académique. Ensemble, battons-nous pour l'amélioration de nos conditions de travail et la réussite de nos élèves. Merci de nous prévenir des actions menées au niveau de votre école et/ou de votre éventuelle intention de grève (déclaration d'intention à faire parvenir avant vendredi soir).

Mobilisons-nous pour réclamer des effectifs décents dans toutes les écoles !